

Cité de la musique : fausses notes anti-démocratiques ?

Malgré le vote clair de la commune de Genève sur la Cité de la musique, certain.e.s tiennent à réaliser ce projet coûte que coûte.

Si l'avis d'une commune n'est pas contraignant pour l'Etat dans le cadre de l'adoption d'un Plan localisé de quartier (PLQ), son respect n'en est pas moins fondamental pour la démocratie. Cette étape est obligatoire et n'a pas été inscrite dans la loi pour rien. Seule une raison **absolument impérative** pourrait expliquer que le Conseil d'Etat (CE) et le Grand Conseil (GC) n'en tiennent pas compte.

Un **projet privé**, prévoyant de reloger deux entités musicales qui ne sont pas menacées de se retrouver à la rue, ne saurait être une raison impérative ou un intérêt supérieur à l'avis des citoyen.ne.s. En clair cela créerait un précédent anti-démocratique qui reviendrait à nier le droit des communes à refuser un PLQ.

Ramener au niveau cantonal le vote majoritaire des citoyen.ne.s de la Ville de Genève revient de facto à éclipser l'avis des 40% étranger.ère.s qui s'expriment au niveau communal et qui, pour partie au moins, ont participé à cette votation. Cela serait tout aussi méprisant pour cette partie de notre population que scandaleux dans un canton qui se plaît à mettre en avant sa qualité d'accueil et d'ouverture.

Si la population de la Ville s'est exprimée contre le projet de Cité de la Musique tel que conçu jusqu'ici, c'est tout simplement parce qu'elle a démocratiquement - et malgré une disproportion flagrante de moyens entre les promoteurs du projet et les référendaires - jugé ce projet mauvais. Mauvais pour des raisons écologiques, patrimoniales, culturelles et financières.

Ces raisons ne remettent nullement en cause un autre projet de Cité de la Musique.

En n'écouter pas la voix des citoyen.ne.s exprimée, GC et CE donneraient raison à toutes celles et ceux qui pensent qu'il "*ne sert à rien*" de voter puisque, de toute façon, "*ils font ce qu'ils veulent*". Une démocratie saine et forte ne peut exister que par le respect de voix de citoyennes et citoyens qui la font vivre. Sans ce respect, sans cette écoute, la confiance dans notre système démocratique et dans notre République est sapée. N'empruntons pas ce chemin. Respectons les électeurs et électrices de la Ville de Genève qui, le 13 juin dernier, ont dit NON à **cette** Cité de la Musique.

Comité référendaire « NON à cette Cité de la Musique »

SOS Patrimoine – CEG, Patrimoine Suisse – Genève, Sauvegarde Genève, AHPTSG, Sauvegarde Petit-Saconnex Village, Les Vert.e.s Ville de Genève, Ensemble à Gauche-Solidarités, Parti du Travail, UDC, des musiciens et artistes indépendants, Action Patrimoine vivant (APV)